

Département
Du
TARN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE ROUFFIAC

N° 34- 2022

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

L'an deux mille vingt deux, le trois octobre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du Club House route du stade, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Michel TREBOSC le vingt-neuf septembre deux mille vingt deux.

Etaient présents: Mmes ALPIN Marie-Laure, AZNAR Nathalie, CARENSAC Fabienne, CLERGUE Christel, Clarion ESTÉVENY, GONTHIER Céline, LUGAN Christine, Mrs BOUSQUET François, COGNE David, FONVIEILLE Alain, LAFON Christian, Alain LEMONNIER, Pierre-Jean LHEROT, LEVEAUX Stéphane et TRÉBOSC Michel.

Mme Nathalie AZNAR est nommée secrétaire de séance.

Nombres de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Objet de la délibération : Montant du loyer maison FREZOULS

À la suite de l'achat par la commune aux consorts FREZOULS, il y a lieu de fixer le tarif pour la location de la maison d'habitation située 9 rue du château à Rouffiac.

Il est décidé de fixer le loyer mensuel à **850 euros** par mois.
Ce tarif s'appliquera à l'entrée du prochain locataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer le bail d'entrée du futur locataire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé tous les conseillers.

Le maire,

Michel TREBOSC

